**Titre de la communication : *Norsud***

**Nom, prénom : établissement - pays**

# Introduction

* Votre objectif est de prétendre l'apparence habituelle des papiers dans une revue internationale des sciences du langage et de la littérature.
* Nous vous demandons de suivre ces directives si fidèlement que possible.
* Le nombre maximum de pages d'un document est de 25 seulement par rapport à ce qui suit.

# Normes d'édition

* Les articles peuvent être rédigés en français ou en arabe.
* On utilisera un traitement de texte usuel (de préférence Word) et une police courante (Times New Roman de préférence) de taille 12 pour le corps du texte et 10 pour les notes (interligne simple dans les deux cas).

## 1 – Titre et caractérisation de l'Auteur

* Titre de l'article en minuscules,
* Auteur : prénom et nom en minuscules
* On mentionnera à la suite en minuscules l'université ou le centre de rattachement.

## 2 – Résumés – Mots clés

L'article sera précédé :

* d'un bref résumé (au maximum 1 000 caractères espaces compris) en français et/ou en arabe,
* d'une série de mots clés en français et/ou en arabe.

## 3 – Notes

* Les notes devront figurer en bas de page.
* On utilisera l'appel de notes automatique.
* S'il est situé en fin de phrase, l'appel de note doit figurer avant le point. Aucun espace ne doit séparer l'appel de note et le terme auquel il se rattache.

Ex : la recherche scientifique1.

* Aucune référence interne ne sera faite à une autre page de l'article.

## 4 – Conventions bibliographiques

* Les références bibliographiques figureront en note de bas de page.

### Pour les livres

* NOM, Prénom, Titre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition, année d'édition, pages (abréviation : p. ou pp.)

Ex :

1 HELMAN, Pierre, Le Voyage, Paris, Gallimard, 2008, pp.109-115.

### Pour les articles

* NOM, Prénom, « Titre de l'article complet », in Titre de la revue en italique, tomaison, fascicule ou numéro, (année d'édition entre parenthèses), indication des pages (p. ou pp.)

Ex :

1 AMBASSA, Bernard, « La figuration sociale dans Une Vie de Maupassant et Madame Bovary de Flaubert », in Norsud, n° 10 (2017), p.77.

### Sources électroniques

* On indiquera systématiquement l'Url du texte cité.

Ex :

1 DEVELOTTE, Claude, L'analyse des corpus multimodaux en ligne : état des lieux et perspectives. *SHS Web of Conferences*, https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/

pdf/2012/01/shsconf\_ cmlf12\_000213.pdf

## 5 – Paragraphes

* Aucun retrait en ouverture de paragraphe et pas de saut de ligne entre les paragraphes (sauf avant et après les citations longues).

## 6 – Citations

* Les citations de plus de trois lignes donneront lieu à un paragraphe séparé avec un retrait avant de 0,5 cm (on utilisera le tabulateur et en aucun cas la barre d'espacement) / citations entre guillemets (on utilisera exclusivement les guillemets typographiques à la française « citation » (l'usage des guillemets droits est exclu “xxx”) et sans italiques.
* Les citations courtes seront insérées dans le corps du texte, entre guillemets et sans italiques.
* Les guillemets droits ne pourront être utilisés qu'à l'intérieur d'un passage figurant déjà entre guillemets.

## 7 – Tirets

* On n'utilisera pas les tirets en guise de parenthèses.

## 8 – Documents annexes

* Les articles pourront être accompagnés de documents annexes (iconographiques ou textuels) qui pourront figurer dans le corps du texte ou être adjoints sous la forme d'appendices documentaires.
* Les références précises de ces documents devront systématiquement être mentionnées.
* L'auteur s'engage à fournir des documents libres de droits ou à obtenir les autorisations de reproduction requises.
* Seules les illustrations présentant une qualité graphique suffisante seront reproduites. Afin d'en faciliter le traitement, il est demandé aux auteurs, lorsque les illustrations sont insérées dans le corps du texte, de les fournir également en fichier séparé (format jpeg) en prenant soin de numéroter les images en fonction de leur ordre d'apparition.
* Chaque illustration devra être accompagnée d'un titre.

## 9 – Bibliographie

## 10 – Biographie

* Il est fortement recommandé d'ajouter pour chaque auteur une courte biographie à la fin de l'article.
* Le nombre maximum de mots d'une biographie est de 50 mots.

Khaled Elmahjoub, de nationalité libyenne, diplômé de l'Université Lyon2 - France ès Littérature Générale et Comparée. Il est nommé en qualité de Professeur Assistant à l'Université de Misurata - Libye où il dirige le Département de la Langue et de la Littérature Françaises. Il est chargé aussi Chef de Département de Français à l'Académie Libyenne - Misurata. Fondateur et Directeur de *Norsud*, Revue bilingue (français, arabe) à comité de lecture.